

BUDGET ANNEXE DES GUINNOTTES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE CFU 2025

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à **860 759,84 €** (soit **25,07%** de réalisation). Les recettes s'élèvent à **781 023,84 €** (soit **22,75 %** de réalisation et **31,71 %** en excluant les résultats reportés). La section de fonctionnement se solde sur l'exercice avec un **résultat déficitaire de 79 736,00 €**.

DEPENSES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	548 694,00 €	441 892,63 €	193 104,72 €
65	Autres charges de gestion courante	144 000,00 €	144 000,00 €	- €
66	Charges financières	27 440,00 €	27 362,49 €	27 200,00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	27 200,00 €	27 200,00 €	27 200,00 €
023	Virement à la section d'investissement	916 702,02 €	- €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 769 077,72 €	220 304,72 €	1 940 819,12 €
Total DEPENSES		3 433 113,74 €	860 759,84 €	2 188 323,84 €

Niveau de réalisation

25,07%

RECETTES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
002	Résultat d'exploitation reporté	970 478,02 €	- €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	796 438,72 €	689 559,84 €	2 331 184,43 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	27 200,00 €	27 200,00 €	27 200,00 €
70	Vente de produits, prestations de services	1 548 773,00 €	- €	11 070,00 €
74	Dotations et participations	- €	- €	447 196,78 €
75	Autres produits de gestion courante	90 224,00 €	64 264,00 €	144 000,00 €
Total RECETTES		3 433 113,74 €	781 023,84 €	2 960 651,21 €

Niveau de réalisation

22,75%

Résultat sur l'exercice (déficitaire) - 79 736,00 €

Résultat antérieur reporté (excédentaire) 970 478,02 €

Resultat cumulé (excédentaire) 890 742,02 €

INVESTISSEMENT

Le total des dépenses d'investissement s'élève à **689 559,84 €** soit un taux de réalisation de **25,67 %** et de **86,58 %** en excluant les résultats reportés, le total des recettes s'élève quant à lui à **220 304,72 €** soit **8,20 %** des crédits votés.

Ainsi, la section d'investissement se clôture par un déficit de **469 255,12 €** auquel il faut ajouter le déficit reporté. Le déficit total s'élève donc à **2 358 596,14 €**

DEPENSES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 889 341,02 €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	796 438,72 €	689 559,84 €	2 331 184,43 €
13	Subvention d'investissement	- €	- €	380 420,78 €
Total DEPENSES		2 685 779,74 €	689 559,84 €	2 711 605,21 €

Niveau de réalisation

25,67%

RECETTES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
021	Virement à la section de fonctionnement	916 702,02 €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 769 077,72 €	220 304,72 €	1 940 819,12 €
Total RECETTES		2 685 779,74 €	220 304,72 €	1 940 819,12 €

Niveau de réalisation

8,20%

Résultat sur l'exercice (déficitaire)

- 469 255,12 €

Résultat antérieur reporté (déficitaire)

- 1 889 341,02 €

Résultat cumulé (déficitaire)

- 2 358 596,14 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)	- 548 991,12 €
---	----------------

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (déficit)	- 1 467 854,12 €
--	------------------

COMMENTAIRES SUR LE CFU 2025

Le budget annexe des Guinnottes a été voté pour la première fois en 2019.

En 2025 un rattachement de subvention erroné a été corrigé pour **144 000 €**, comptabilisé en **chapitre 65**.

Au **Chapitre 11** la somme de **629 225,34 €** a été dépensée mais **187 332,71 €** de dépenses ont été rattachées à l'exercice 2024 ce qui fixe le réalisé du Chapitre à **441 892,63 €** selon les détails suivants :

Des frais d'étude et des prestations diverses ont été réalisés pour un montant de **30 826.20 €** dont **1 882,67 €** rattachés à l'exercice 2024 soit :

- Des honoraires d'avocats pour **11 710,40 €**,
- Des études géotechniques pour **5 450 €**,
- Des frais pour une mission de conseil sur les infrastructures de réseau téléphonique pour **2 382 €**,
- L'éclairage public **635,60 €**,
- Un PV de constat d'huissier pour **450 €** attestant de l'état d'avancement du chantier dans le cadre du jugement,
- Une prestation de montage vidéo destinée à la communication en phase de commercialisation pour **300 €**,
- La prestation de suivi écologique du chantier d'aménagement des Guinnottes 3 pour **9 898,20 €** qui sera payée sur 2026 et qui a été rattachée.

Les travaux également au **Chapitre 11** représentent **594 742,14€** dont **185 450,04 €** rattachés à l'exercice 2024. Ils comprennent :

- Les terrassements et VRD confiés à l'entreprise Roger Martin pour **396 686,62 €** (sur un marché notifié à l'entreprise en 2022 pour un montant de 1 846 341.91 € HT),
- Les travaux d'aménagements paysagers confiés à l'entreprise Voignier pour **56 576,68 €**
- Les prestations du cabinet Delplanque pour **10 862,50 €**
- L'entretien des espaces verts par l'ADAPEI pour **2 444,56 €**
- Les interventions sur la pompe de relevage de l'ensemble du réseau d'assainissement des Guinnottes 2 et 3 pour **7 217,07 €** (remplacement pompe et pompage poste de relevage),
- Des interventions diverses (serrures, et pose de roches) pour **950 €**
- A ceci s'ajoute **120 004,71 €** de travaux qui seront payés sur 2026 et d'ores et déjà rattachés à l'exercice 2025.

La taxe foncière inscrite au **Chapitre 11** se fixe à **3 657 €**.

Les charges financières du **Chapitre 66** pour le prêt au Crédit Mutuel sont de **27 362,49 €**.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

Berser
Levraut

ID : 070-247000722-20260416-070_2026-DE

Côté recettes, nous avons perçu au **Chapitre 75 64 264 €** du département au titre du 2^e acompte de la subvention notifiée.

Toutes les autres écritures concernent les opérations d'ordre et les variations des en cours et des stocks.

Le résultat des 2 sections au cumul est déficitaire pour **1 467 854,12 €** sachant qu'au 31 décembre 2026 il faudra rembourser le crédit relais contracté auprès du Crédit Mutuel pour **1 000 000 €**.

Au 31 décembre 2025, la dernière tranche de l'opération d'aménagement des Guinnottes 3 se monte à **2 843 807,19 €** (Acquisitions foncières, études, travaux).

En prenant en compte :

- Un excédent reporté des précédentes phases de **177 757,20 €** (Guinnotes 1 + Guinnottes2 + Guinnottes 3- phase 1)
- Une recette de commercialisation prévue à hauteur de **2 393 000 €** (sur une base de 50 € HT/m² compte tenu de l'absence de DETR sur cette dernière phase)
- Un coût de travaux 2026 pour un montant estimé à **159 000 €**, (Frais d'entretien, diagnostics divers en vue de la rétrocession des équipements publics à la ville, frais bancaires et dépenses imprévues de fin d'opération),
- Le remboursement du prêt de **1 million d'€**,

Le budget annexe des GUINNOTTES serait au moment de la clôture déficitaire de l'ordre de **250 000 €** seulement.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 070-247000722-20260416-070_2026-DE



APPROBATION DU CFU 2025

Il est proposé d'approuver le compte financier unique du budget annexe des Guinnottes

<u>FONCTIONNEMENT :</u>	Dépenses :	860 759,84 €
	Recettes :	781 023,84 €
<u>RESULTAT : DEFICIT DE FONCTIONNEMENT</u>		- 79 736,00 €

<u>INVESTISSEMENT :</u>	Dépenses :	689 559,84 €
	Recettes :	220 304,72 €
<u>RESULTAT : DEFICIT D'INVESTISSEMENT</u>		- 469 255,12 €

REPRISE DE RESULTAT

L'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du CFU. Ces résultats sont justifiés par :

- les rattachements de fonctionnement,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

Tableau des résultats de l'exercice 2025 Budget GUINNOTTES

		Recettes	Dépenses	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2025	781 023,84 €	860 759,84 €	- 79 736,00 €
	Résultats antérieurs reportés	970 478,02 €		970 478,02 €
	Résultat à affecter			890 742,02 €
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2025	220 304,72 €	689 559,84 €	- 469 255,12 €
	Résultats antérieurs reportés		1 889 341,02 €	- 1 889 341,02 €
	Solde global d'exécution			- 2 358 596,14 €
Restes à réaliser au 31/12/2025		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés 2025				- 1 467 854,12 €

Pour l'affectation des résultats aucun reste à réaliser n'est à prendre en compte.

		Recettes	Dépenses
Affectation du résultat 2025 sur 2026	001		2 358 596,14 €
	1064	0,00 €	
	1068	0,00 €	
	002	890 742,02 €	

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
 Reçu en préfecture le 24/04/2026
 Publié le
 ID : 070-247000722-20260416-070_2026-DE